

Orvault, le 11 juillet 2022

Transition environnementale : la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire finance 100 M€ de projets depuis le début de l'année

Suite à l'annonce en mars 2022 de la création de sa Banque de la Transition Environnementale, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire dresse un premier bilan de ses actions pour accompagner la transition énergétique.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, des projets ont été financés par la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire dans tous les départements des 2 régions pour près de 100 millions d'euros de nouveaux crédits (à fin mai 2022). Concernant les encours de crédit consacrés à la transition environnementale en Bretagne et Pays de la Loire, ceux-ci représentent 269 millions d'euros. La répartition de cet encours par catégorie est la suivante :

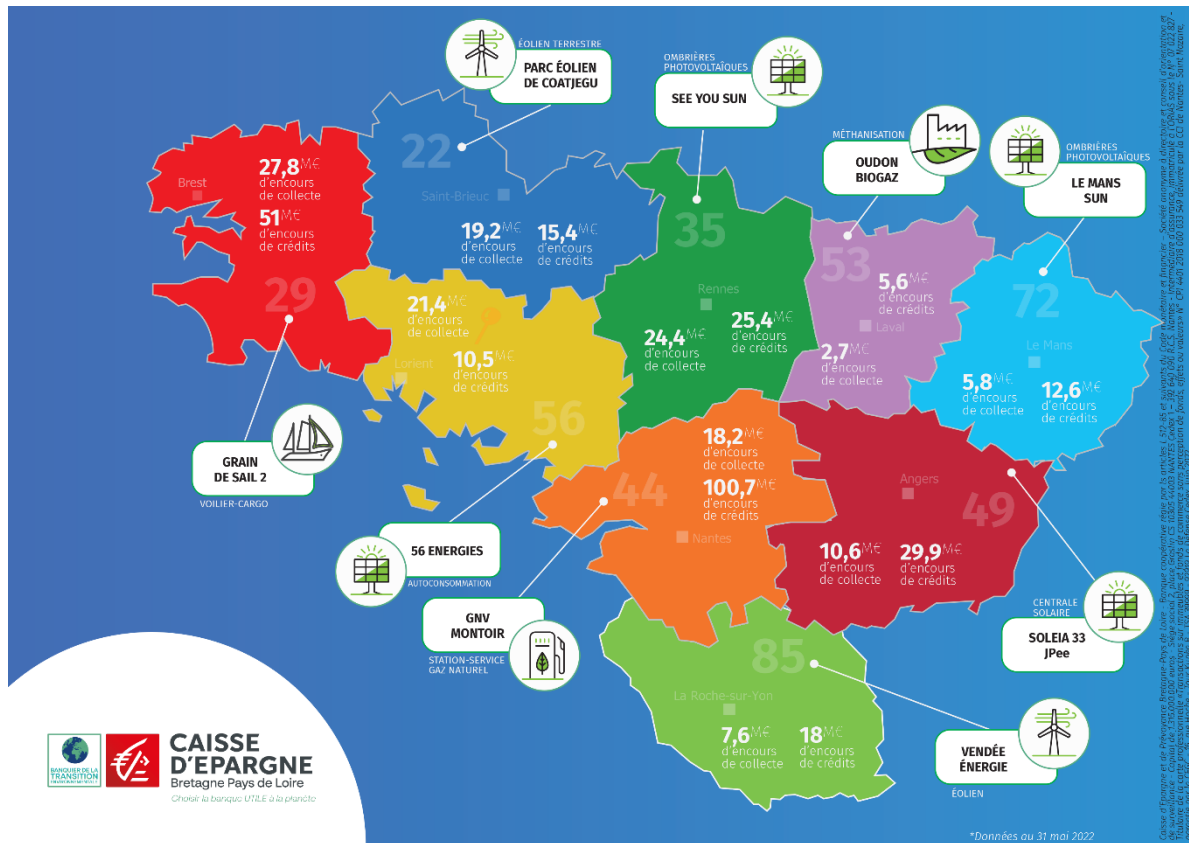
- Efficacité énergétique : 43%
- Energie renouvelable : 24%
- Transport : 16%
- Décarbonisation : 5%
- Agriculture & bioéconomie : 4 %
- Autre : 8%

La nouvelle collecte en faveur de la transition énergétique a progressé de 20% depuis le début de l'année par rapport à 2021.

Pour Marie Namias, membre du Directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire : "Nous avons en tant que banque régionale, un rôle essentiel à jouer pour favoriser l'accélération de la transition environnementale sur notre territoire. Concrètement, nous agissons quotidiennement pour collecter et flécher l'épargne vers des projets qui, dans tous les secteurs, nous permettent d'accompagner nos clients et de financer leur transformation afin de lutter contre le réchauffement climatique."

Pour Cédric François, Directeur des Ingénieries Clientèles de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire : « Plus particulièrement, pour accompagner la décarbonation du transport maritime, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire a mis en place des solutions de financement spécifiques permettant d'accélérer ces mutations ».

Quelques exemples de projets de transition environnementale accompagnés par la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire



Création de 2 comités des parties prenantes

A l'initiative de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, deux comités régionaux des parties prenantes de la transition environnementale seront créés. Chaque comité (Bretagne et Pays de la Loire) sera composé d'acteurs du privé et d'institutionnels locaux. Les objectifs de ces 2 comités sont de réunir les acteurs majeurs de la transition environnementale, partager et écouter les enjeux et priorités, identifier les projets à accompagner et faire évoluer les solutions bancaires liées à cette transformation. La périodicité sera semestrielle. La liste des participants et des secteurs sera communiquée en septembre.

Première semaine verte du 19 au 25 septembre

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire organise une première semaine entièrement consacrée à la transition environnementale du 19 au 25 septembre 2022. Toutes les équipes seront mobilisées avec un premier bilan des activités au service de cette transition, des animations internes, les premières réunions des comités régionaux des parties prenantes et pour conclure cette mobilisation, un nettoyage des plages par les collaborateurs et administrateurs de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire.

A propos de La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire

Acteur bancaire mutualiste, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire est une banque de proximité avec 370 agences et 14 centres d'affaires. Elle mobilise 2 800 collaborateurs au service de 1,5 million de clients dont 474 400 sociétaires. La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire répond aux besoins de toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, associations, organismes de logements sociaux, professionnels de l'immobilier, secteur public et économie mixte. Elle dispose de structures spécialisées dans les domaines du capital-investissement, du crédit-bail immobilier, de l'ingénierie financière, la viticulture, le nautisme et le tourisme. En 2021, elle a accordé 6,5 Md€ de financements pour accompagner 80 000 projets. Banque de référence solide, son encours d'épargne est de 40,8 Mds€ et son encours de crédits de 26,2 Mds€.

Ses dirigeants sont : Philippe Seguin, Président du Conseil d'orientation et de Surveillance - Directoire ; Christophe Pinault (Président du Directoire), Marie Namias (banque du développement régional), Francis Delacré (finances), Yann Le Gourrierec (banque de détail) et Anne Viaud-Murat (ressources).

Contacts presse : Laurence Renaud - 02.40.67.03.83 - 06.15.96.39.24 - laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr

Romain Bailbé - 02.55.58.72.52 - 06.68.52.52.82 - romain.bailbe@cebpl.caisse-epargne.fr